



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de LE MUY

Séance du vendredi 12 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le douze avril à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle Polyculturelle Pierre Taxil – 11 Avenue Jules Ferry - Le Muy, sous la présidence de Madame Liliane BOYER – Maire, après convocation légale en date du 29 mars 2024 (Article L2121-10 du Code Général des Collectivités Locales).

PRESENTS :

Madame Liliane BOYER, Monsieur Romain VACQUIER, Madame Christine MASSA, Monsieur Alain CARRARA, Madame Françoise LEGRAIEN, Monsieur Calogero PICCADACI, Monsieur Gil OLIVIER, Madame Renée DOMBRY-GUIGONNET, Monsieur Edouard BARRE, Madame Lina CIAPPARA, Monsieur Dominique BARDON, Madame Noura KHELIL-MOKRANE, Madame Nadia GONCALVES, Monsieur Thierry MARTIN, Monsieur Laurent BARROS, Monsieur Lionel SAUVAN, Monsieur Aurélien SENES, Monsieur Franck AMBROSINO, Monsieur Rémy BRIGNACCA, Monsieur Jean-Michel CHAIB, Madame Annick CHAVE, Monsieur Slimane DERRAS

ABSENTS REPRESENTES :

Madame Françoise CHAVE donne procuration à Madame Nadia GONCALVES, Monsieur Anthony PONTHEU donne procuration à Monsieur Romain VACQUIER, Madame Sylvia MARIN donne procuration à Monsieur Calogero PICCADACI, Monsieur Adrien GAND donne procuration à Madame Annick CHAVE

ABSENTES :

Madame Céline BONALDI, Madame Nurhayat ALTUNTAS, Madame Jocelyne SATEAU

Conseil Municipal de la Commune du Muy				
en exercice	présents	représentés	absents	quorum
29	22	4	3	15

Monsieur Gil OLIVIER a été désigné(e) en qualité de Secrétaire de Séance par le Conseil Municipal (Article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

2024 - 27 BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE EXERCICE 2024

Romain VACQUIER, Adjoint Délégué,

Soumet à l'Assemblée les propositions de Recettes et Dépenses qui constituent le Budget Primitif de la Commune pour l'Exercice 2024, suivant le Rapport d'Orientation Budgétaire.

Vu l'avis de la Commission des Finances réunie le 05 avril 2024,

Le Conseil Municipal,

*Examinant les propositions du Budget Primitif 2024, chapitre par chapitre,
est appelé à adopter :*

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	11 446 745.00 €	11 446 745.00 €
INVESTISSEMENT	9 158 575.36 €	9 158 575.36 €
ENSEMBLE	20 605 320.36 €	20 605 320.36 €

Demande l'avis de l'Assemblée.

Le Conseil Municipal,

Où l'exposé de Romain VACQUIER, Adjoint Délégué, après en avoir délibéré, par :

23 pour

3 contre ((Monsieur Jean-Michel CHAIB, Madame Annick CHAVE, Monsieur Adrien GAND))

Adopte le Budget Primitif de la Commune - Exercice 2024.

Fait et Délibéré au MUY, les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au Registre le Maire et le Secrétaire de Séance.
Pour Copie Conforme.

A LE MUY, le 17 Avril 2024

Le Secrétaire de Séance,


G. OLIVIER

Le Maire,


Liliane BOYER



AR Contrôle de Légalité

Mise en ligne
sur le site de Ville
www.ville-lemuy.fr

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : COMMUNE DU MUY (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21830086100018

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DRAGUIGNAN MUNICIPALE

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

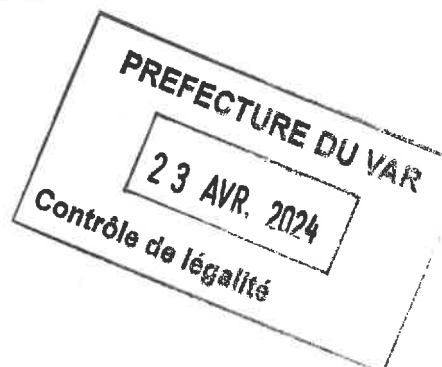
BUDGET : COMMUNE DU MUY (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.




Sommaire

I - Informations générales	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8
II - Présentation générale du budget	
A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19
III - Vote du budget	
A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	36
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	57
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	59
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	62
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	67
IV - Annexes	
A - Présentation croisée	
A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	70
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	73
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
B - Annexes patrimoniales	
B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	75
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	76
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	81
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	82
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	83
B3.1 - Etat des provisions constituées	84
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	86
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	87
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	88
B7.3 - Etat des emprunts garantis	89
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	91
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	92
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	96
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	97
B11.2 - Liste des établissements publics créés	98
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	99
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	100
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	101
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	102
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	104
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	105

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle D1 - Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en Ralique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

COMMUNE DU MUY - COMMUNE DU MUY - BP - 2024

I – INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A

Informations statistiques		Valeurs
Population totale		9 881

Informations fiscales (N-2)		Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)		888,53

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 075,23
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 152,39
3	Dépenses d'équipement brut / population	650,68
4	Encours de dette / population (2) (3)	947,07
5	DCF / population	155,85
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	64,95 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	102,14 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	57,33 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	82,18 %
10	Epamne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	6,70 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DCF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmises par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuient sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1694 A et 1695 du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, toutes ces données sont à renseigner.

COMMUNE DU MUY - COMMUNE DU MUY - BP - 2024

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES
MODALITÉS DE VOTE DU BUDGET

I
B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50 %
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = EP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

COMMUNE DU MUY - COMMUNE DU MUY - BP - 2024

I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)		C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	14 536 846,86	16 680 887,62	-2 245 267,40	A1	-101 026,64
Investissement	4 276 008,94	6 172 570,34 (3)	-2 245 267,40	A2	-1 348 706,00
Fonctionnement	10 260 837,92	11 508 317,28 (4)	0,00	A3	1 247 679,36

RESTES A REALISER N-1						
	Dépenses		Recettes		Solde (B)	
TOTAL des RAP	I + II	722 500,00	III + IV	1 065 000,00	B1	342 500,00
Investissement	I	722 500,00	III	1 065 000,00	B2	342 500,00
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	241 473,36
Investissement	A2 + B2	-1 006 206,00
Fonctionnement	A3 + B3	1 247 679,36

- (1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.
 (2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
 (3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
 (4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.
 (5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 722 500,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régle)	0,00
1021	Opération d'équipement n° 1021	50 000,00
106	Opération d'équipement n° 106	7 000,00
107	Opération d'équipement n° 107	450 000,00
112	Opération d'équipement n° 112	5 500,00
127	Opération d'équipement n° 127	45 000,00
1321	Opération d'équipement n° 1321	16 000,00
134	Opération d'équipement n° 134	7 000,00
138	Opération d'équipement n° 138	72 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	10 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	60 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 1 065 000,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	1 065 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

COMMUNE DU MUY - COMMUNE DU MUY - BP - 2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A	
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	7 087 369,36	8 093 575,36
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	722 500,00	1 065 000,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 1 348 705,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		9 158 575,36	9 158 575,36
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	11 446 745,00	11 446 745,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		11 446 745,00	11 446 745,00
TOTAL DU BUDGET (4)		20 605 320,36	20 605 320,36

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

COMMUNE DU MUY - COMMUNE DU MUY - BP - 2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AP VOTEES		B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
1041	ACQUISITION MATERIEL INFORMATIQUE	1041	80 582,00
1073	AMENAGEMENT RDN7 CENTRE VILLE	1073	4 094 479,00
1072	AMENAGEMENT RDN7 FREJUS	1072	1 271 375,00
137	CONTRAT PERFORMANCE ENERGETIQUE	137	2 944 044,00
1271	EXTENSION MAISON DE LA JEUNESSE	1271	1 478 024,00
1062	EXTENSION TENNIS - PADEL - BEACH	1062	800 000,00
1121	REHABILITATION EGLISE SAINT JOSEPH	1121	1 172 720,00
1071	VOIRIE COMMUNALE	1071	3 661 599,00
TOTAL			15 480 823,00
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			15 480 823,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulés si elles n'ont pas été engagées.

COMMUNE DU MUY - COMMUNE DU MUY - BP - 2024

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
PRESENTATION DES AE VOTEES		B2	
AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0.00
« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0.00
TOTAL GENERAL			0.00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.
 (2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	291 609,96	10 000,00	176 400,00	176 400,00	186 400,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	480 000,00	0,00	276 000,00	276 000,00	276 000,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	982 230,00	140 200,00	386 500,00	386 500,00	526 700,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	3 850 280,00	572 300,00	5 182 769,36	5 182 769,36	5 755 069,36
Total des dépenses d'équipement		5 604 118,96	722 500,00	6 021 669,36	6 021 669,36	6 744 169,36
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 000 700,00	0,00	1 005 700,00	1 005 700,00	1 005 700,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,règle) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 000 700,00	0,00	1 005 700,00	1 005 700,00	1 005 700,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		6 604 819,96	722 500,00	7 027 369,36	7 027 369,36	7 749 869,36

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	189 893,50		60 000,00	60 000,00	60 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		189 893,50		60 000,00	60 000,00	60 000,00

TOTAL	6 794 713,46	722 500,00	7 087 369,36	7 087 369,36	7 809 869,36
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	1 348 706,00
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 158 575,36
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	2 966 614,00	1 065 000,00	2 268 478,00	2 268 478,00	3 333 478,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	2 652 948,00	0,00	2 965 000,00	2 965 000,00	2 965 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		5 619 562,00	1 065 000,00	5 233 478,00	5 233 478,00	6 298 478,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	900 000,00	0,00	650 000,00	650 000,00	650 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	1 520 525,36	0,00	1 247 679,36	1 247 679,36	1 247 679,36
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	-2 233,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
Total des recettes financières		2 418 292,36	0,00	2 097 679,36	2 097 679,36	2 097 679,36
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		8 037 854,36	1 065 000,00	7 331 157,36	7 331 157,36	8 396 157,36

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	200 000,00		262 418,00	262 418,00	262 418,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	802 126,50		500 000,00	500 000,00	500 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 002 126,50		762 418,00	762 418,00	762 418,00

TOTAL	9 039 980,86	1 065 000,00	8 093 575,36	8 093 575,36	9 158 575,36
--------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 158 575,36
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	702 418,00
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

COMMUNE DU MUY - COMMUNE DU MUY - BP - 2024

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	2 577 100,00	0,00	2 482 100,00	2 482 100,00	2 482 100,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	6 520 500,00	0,00	6 900 000,00	6 900 000,00	6 900 000,00
014	Atténuations de produits	63 000,00	0,00	150 835,00	150 835,00	150 835,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	638 319,00	0,00	730 000,00	730 000,00	730 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		9 798 919,00	0,00	10 262 935,00	10 262 935,00	10 262 935,00
66	Charges financières	205 000,00	0,00	210 000,00	210 000,00	210 000,00
67	Charges spécifiques (3)	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	208 392,00	0,00	208 392,00	208 392,00	208 392,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		10 215 311,00	0,00	10 684 327,00	10 684 327,00	10 684 327,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	200 000,00		262 418,00	262 418,00	262 418,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	802 126,50		500 000,00	500 000,00	500 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 002 126,50		762 418,00	762 418,00	762 418,00

TOTAL	11 217 437,50	0,00	11 446 745,00	11 446 745,00	11 446 745,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 446 745,00
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	100 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	651 500,00	0,00	763 000,00	763 000,00	763 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	671 745,00	0,00	671 745,00	671 745,00	671 745,00
731	Fiscalité locale	6 788 000,00	0,00	7 214 000,00	7 214 000,00	7 214 000,00
74	Dotations et participations (3)	2 127 000,00	0,00	2 205 000,00	2 205 000,00	2 205 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	517 066,00	0,00	483 000,00	483 000,00	483 000,00
Total des recettes de gestion courante		10 855 311,00	0,00	11 386 745,00	11 386 745,00	11 386 745,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	172 233,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		11 027 544,00	0,00	11 386 745,00	11 386 745,00	11 386 745,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	189 893,50	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		189 893,50	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00

TOTAL	11 217 437,50	0,00	11 446 745,00	11 446 745,00	11 446 745,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 446 745,00
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	702 418,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 005 700,00	0,00	1 005 700,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	6 453 669,36		6 453 669,36
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	48 000,00	0,00	48 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	26 000,00	0,00	26 000,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	216 500,00	0,00	216 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	60 000,00	60 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		7 749 869,36	60 000,00	7 809 869,36

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	1 348 706,00
--	---------------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 158 575,36
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	2 482 100,00		2 482 100,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	6 900 000,00		6 900 000,00
014	Atténuations de produits	150 835,00		150 835,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	730 000,00	0,00	730 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	210 000,00	0,00	210 000,00
67	Charges spécifiques (9)	3 000,00	0,00	3 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	208 392,00	500 000,00	708 392,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		262 418,00	262 418,00
Dépenses de fonctionnement – Total		10 684 327,00	762 418,00	11 446 745,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 446 745,00
--	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

COMMUNE DU MUY - COMMUNE DU MUY - BP - 2024

- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	650 000,00	0,00	650 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	3 333 478,00	0,00	3 333 478,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 965 000,00	0,00	2 965 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,règle) (6)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (7)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		500 000,00	500 000,00
29	Dépréciations des Immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		262 418,00	262 418,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	200 000,00		200 000,00
Recettes d'investissement – Total		7 148 478,00	762 418,00	7 910 896,00
+				
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE				0,00
+				
R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT				1 247 679,36
=				
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				9 158 575,36

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	50 000,00		50 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	763 000,00		763 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		60 000,00	60 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	671 745,00		671 745,00
731	Fiscalité locale	7 214 000,00		7 214 000,00
74	Dotations et participations (8)	2 205 000,00		2 205 000,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	483 000,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		11 386 745,00	60 000,00	11 446 745,00
+				
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				0,00
=				
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				11 446 745,00

COMMUNE DU MUY - COMMUNE DU MUY - BP - 2024

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

COMMUNE DU MUY - COMMUNE DU MUY - BP - 2024

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - DEPENSES - AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		6 794 713,46	722 500,00	15 480 823,00	7 087 369,36	7 087 369,36	4 327 506,00	2 759 863,36	7 809 869,36
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	129 999,98	10 000,00	0,00	38 000,00	38 000,00	0,00	38 000,00	48 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	60 000,00	0,00	0,00	28 000,00	28 000,00	0,00	28 000,00	28 000,00
21	Immobilisations corporelles	677 000,00	60 000,00	0,00	156 500,00	156 500,00	0,00	156 500,00	216 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	4 737 120,00	652 500,00	15 480 823,00	6 801 169,36	5 801 169,36	4 327 506,00	1 473 663,36	6 453 669,36
Total des dépenses d'équipement		5 604 119,98	722 500,00	15 480 823,00	6 021 669,36	6 021 669,36	4 327 506,00	1 694 163,36	6 744 169,36
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 000 700,00	0,00	0,00	1 005 700,00	1 005 700,00	0,00	1 005 700,00	1 005 700,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 000 700,00	0,00	0,00	1 005 700,00	1 005 700,00	0,00	1 005 700,00	1 005 700,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		6 604 819,96	722 500,00	15 480 823,00	7 027 369,36	7 027 369,36	4 327 506,00	2 699 863,36	7 749 869,36
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	189 893,50	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		189 893,50	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)									1 348 706,00
Total des dépenses d'investissement cumulées									9 158 575,36

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

COMMUNE DU MUY - COMMUNE DU MUY - BP - 2024

(3) Voir l'état II-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-65 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DJ D40 = RF D42).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DJ D41 = RI D41).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

COMMUNE DU MUY - COMMUNE DU MUY - BP - 2024

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RECETTES			TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
			I		II	III = I + II
TOTAL		7 519 455,50	1 065 000,00	6 845 896,00	6 845 896,00	7 910 836,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	2 968 614,00	1 065 000,00	2 268 478,00	2 268 478,00	3 333 478,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1666 non budgétaires)	2 652 948,00	0,00	2 965 000,00	2 965 000,00	2 965 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		5 619 582,00	1 065 000,00	5 233 478,00	5 233 478,00	6 288 478,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	900 000,00	0,00	650 000,00	650 000,00	650 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, règle)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	-2 233,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
Total des recettes financières		897 767,00	0,00	850 000,00	850 000,00	850 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		6 517 329,00	1 065 000,00	6 083 478,00	6 083 478,00	7 148 478,00
021	Virement de la section de fonctionnement	200 000,00		262 418,00	262 418,00	262 418,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	802 126,50		500 000,00	500 000,00	500 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		1 002 126,50		762 418,00	762 418,00	762 418,00
R001 Solde d'exécution positif reporté cv anticipés (7)						0,00
Affectation au compte 1068 (8)						1 247 679,36
Total des recettes d'investissement cumulées						9 158 575,36

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

COMMUNE DU MUY - COMMUNE DU MUY - BP - 2024

(2) Voir l'état IV-65 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (R1 040 = DF 042).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 224.

COMMUNE DU MUJY - COMMUNE DU MUJY - BP - 2024

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								A1
Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
TOTAL	8 794 713,46	722 500,00	15 480 823,00	7 087 369,36	7 087 369,36	4 327 506,00	2 759 863,36	7 805 869,36
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	129 999,96	10 000,00	0,00	38 000,00	38 000,00	38 000,00	48 000,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	129 999,96	10 000,00		38 000,00	38 000,00	38 000,00	48 000,00
205 1	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement vendues (9)	60 000,00	0,00	0,00	26 000,00	26 000,00	26 000,00	26 000,00
204 182	Autres org pub - Bât. et installations	60 000,00	0,00		26 000,00	26 000,00	26 000,00	26 000,00
21	Immobilisations corporelles	677 000,00	60 000,00	0,00	156 500,00	156 500,00	156 500,00	216 500,00
2115	Terrains bâtis	677 000,00	60 000,00		146 500,00	146 500,00	146 500,00	206 500,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	4 737 120,00	652 500,00	15 480 823,00	5 801 169,36	5 801 169,36	4 327 506,00	6 453 689,36
	Total des dépenses d'équipement	5 604 119,96	722 500,00	15 480 823,00	6 021 669,36	6 021 669,36	4 327 506,00	6 744 169,36
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	1 000 700,00	0,00		1 005 700,00	1 005 700,00	1 005 700,00	1 005 700,00
1641	Emprunts en euros	1 000 000,00	0,00		1 005 000,00	1 005 000,00	1 005 000,00	1 005 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	700,00	0,00		700,00	700,00	700,00	700,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DU MUY - COMMUNE DU MUY - BP - 2024

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
271	Titres immobilisés (droits de propriété)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		1 000 700,00	0,00	0,00	1 005 700,00	1 005 700,00	0,00	1 005 700,00	1 005 700,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		6 604 819,96	722 500,00	15 480 823,00	7 027 369,36	7 027 369,36	4 327 506,00	2 692 863,36	7 749 863,36
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	189 893,50			60 000,00	60 000,00		60 000,00	60 000,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	129 893,50			0,00	0,00		0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	129 893,50			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	60 000,00			60 000,00	60 000,00		60 000,00	60 000,00
2313	Constructions	30 000,00			30 000,00	30 000,00		30 000,00	30 000,00
2316	Instal., matériel et outill. technique	30 000,00			30 000,00	30 000,00		30 000,00	30 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		189 893,50			60 000,00	60 000,00		60 000,00	60 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2224.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
102	ECOLES CANTINES LOISIRS		2 428 288,40	0,00	136 663,36	136 663,36	0,00	136 663,36
1021	EXTENSION RESTAURANT SCOLAIRE LA PEYROUAS		0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
104	BATIMENTS COMMUNAUX		1 113 533,48	0,00	231 000,00	231 000,00	0,00	231 000,00
1041	ACQUISITION MATERIEL INFORMATIQUE	1041	18 581,90	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00	0,00
106	FETES SPORTS TOURISME CULTURE		270 676,43	7 000,00	16 600,00	16 600,00	0,00	16 600,00
1061	CONSTRUCTION COMPLEXE MULTISPORTS		0,00	0,00	541 800,00	541 800,00	541 800,00	0,00
1062	EXTENSION TENNIS	1062	0,00	0,00	47 500,00	47 500,00	0,00	47 500,00
107	VOIRIE COMMUNALE		6 223 851,62	450 000,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00	0,00
1071	TRAVAUX VOIRIE COMMUNALE	1071	611 767,96	0,00	800 000,00	800 000,00	800 000,00	0,00
1072	AMENAGEMENT RDN7 FREJUS	1072	461 375,00	0,00	85 706,00	85 706,00	85 706,00	0,00
1073	AMENAGEMENT RDN7 CENTRE VILLE	1073	1 014,00	0,00	359 500,00	359 500,00	0,00	359 500,00
112	EGLISE CHAPELLE CIMETIERE		270 570,13	5 500,00	172 000,00	172 000,00	172 000,00	0,00
1121	REHABILITATION EGLISE ST JOSEPH	1121	0,00	0,00	85 000,00	85 000,00	0,00	85 000,00
114	ENVIR. FORET ET PROTECTION CIVILE		144 695,22	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00
125	POL VILLE / JARDINS DE LA TOUR		2 003 403,59	0,00	90 000,00	90 000,00	0,00	90 000,00
127	POL.VILLE / MAISON JEUNESSE		168 903,78	45 000,00	616 000,00	616 000,00	616 000,00	0,00
1271	EXTENSION MAISON DE LA JEUNESSE	1271	0,00	0,00	26 000,00	26 000,00	0,00	26 000,00
132	SECURITE		272 903,91	0,00	14 000,00	14 000,00	0,00	14 000,00
1321	VIDEOPROTECTION		13 167,60	16 000,00	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00
134	ILOT SAINT JOSEPH		3 411 281,62	7 000,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
135	REHABILITATION LOCAUX DIT BARBERO		0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00
136	OPAH		0,00	0,00	1 600 000,00	1 600 000,00	1 600 000,00	0,00
137	CONTRAT PERFORMANCE ENERGETIQUE	137	44 043,91	0,00	41 400,00	41 400,00	0,00	41 400,00
138	FLOTTE AUTOMOBILE		58 368,00	72 000,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00
139	MAIL SAINT ANNE		2 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
140	AMENAGEMENT PAYSAGER 2 RUE L'ECLAIR		0,00	0,00	180 000,00	180 000,00	0,00	190 000,00
141	AMENAGEMENT PAYSAGER 13 ROUTE DE LA MOTTE		0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00
142	GRAND JARDIN		0,00	0,00				
TOTAL			17 519 176,55	652 500,00	5 801 169,36	5 801 169,36	4 327 506,00	1 473 663,36

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 1041
LIBELLE : ACQUISITION MATERIEL INFORMATIQUE
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 1041

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		60 582,00	18 581,90	a 0,00	12 000,00	b 12 000,00
20	immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	60 582,00	18 581,90	0,00	12 000,00	12 000,00
21838	Autre matériel informatique	60 582,00	18 581,90	0,00	12 000,00	12 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-12 000,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 1062
LIBELLE : EXTENSION TENNIS
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 1062

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES	800 000,00	0,00	a	541 800,00	b
				0,00		541 800,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	800 000,00	0,00	0,00	541 800,00	541 800,00
2315	Install., matériel et outill. technique	800 000,00	0,00	0,00	541 800,00	541 800,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c	160 678,00	d
			0,00		160 678,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	160 678,00	160 678,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	120 678,00	120 678,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-381 122,00
--------------------------------------	--------------------

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 1071
LIBELLE : TRAVAUX VOIRIE COMMUNALE
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 1071

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		7 323 198,00	611 767,96	a	0,00	b	500 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	207,74	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	207,74	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	7 323 198,00	611 560,22	0,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	7 323 198,00	611 560,22	0,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-500 000,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 1072
LIBELLE : AMENAGEMENT RDN7 FREJUS
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 1072

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 071 375,00	461 375,00	a	800 000,00	b
				0,00	0,00	800 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	211 375,00	0,00	200 000,00	200 000,00
204132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041482	Subv. Autres	0,00	211 375,00	0,00	200 000,00	200 000,00
204182	Autres org pub - Bât. et installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 071 375,00	250 000,00	0,00	600 000,00	600 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	1 071 375,00	250 000,00	0,00	600 000,00	600 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	450 000,00	d
			0,00	450 000,00	450 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	450 000,00	450 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	250 000,00	250 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-350 000,00
--------------------------------------	--------------------

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 1073
LIBELLE : AMENAGEMENT RDN7 CENTRE VILLE
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 1073**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		4 094 479,00	1 014,00	a 0,00	85 706,00	b 85 706,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	4 094 479,00	1 014,00	0,00	85 706,00	85 706,00
2315	Install., matériel et outill. technique	4 094 479,00	1 014,00	0,00	85 706,00	85 706,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-85 706,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 1121
LIBELLE : REHABILITATION EGLISE ST JOSEPH
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 1121

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 172 720,00	0,00	a 0,00	172 000,00	b 172 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 172 720,00	0,00	0,00	172 000,00	172 000,00
2313	Constructions	1 172 720,00	0,00	0,00	172 000,00	172 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-172 000,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 1271
LIBELLE : EXTENSION MAISON DE LA JEUNESSE
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 1271

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 476 024,00	0,00	a	616 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 476 024,00	0,00	0,00	616 000,00	616 000,00
2313	Constructions	1 476 024,00	0,00	0,00	616 000,00	616 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	500 000,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	500 000,00	300 000,00	300 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établi. nationaux	0,00	100 000,00	200 000,00	200 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	200 000,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	200 000,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	184 000,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 137
LIBELLE : CONTRAT PERFORMANCE ENERGETIQUE
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 137

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		2 944 044,00	44 043,91 a	0,00	1 600 000,00	b 1 600 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	298,93	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	298,93	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	2 944 044,00	43 744,98	0,00	1 600 000,00	1 600 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	2 944 044,00	43 744,98	0,00	1 600 000,00	1 600 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00 c	0,00	800 000,00	d 800 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	800 000,00	800 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	800 000,00	800 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-800 000,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 168 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 102
LIBELLE : ECOLES CANTINES LOISIRS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		2 428 288,40	a	136 663,36	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	5 586,28	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	5 162,28	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	424,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	145 220,46	0,00	27 100,00	27 100,00
21831	Matériel informatique scolaire	0,00	0,00	11 600,00	11 600,00
21838	Autre matériel informatique	63 271,24	0,00	0,00	0,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	44 232,77	0,00	15 500,00	15 500,00
2188	Autres immobilisations corporelles	37 716,46	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	2 277 481,66	0,00	109 563,36	109 563,36
2313	Constructions	2 277 481,66	0,00	109 563,36	109 563,36

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		633 837,93	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	633 837,93	65 000,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	42 262,40	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	206 400,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	1 182,00	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	383 993,53	65 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-71 663,36
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16440.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 1021
LIBELLE : EXTENSION RESTAURANT SCOLAIRE LA PEYROUAS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES	0,00	a 50 000,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	50 000,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	50 000,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c 95 000,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	95 000,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	95 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	45 000,00
--------------------------------------	------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 104
LIBELLE : BATIMENTS COMMUNAUX
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 113 533,48	a	231 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	143 836,41	0,00	25 000,00	25 000,00
2031	Frais d'études	16 962,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	2 783,61	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	124 090,60	0,00	25 000,00	25 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	296 815,36	0,00	26 000,00	26 000,00
21568	Autre matériel, outillage Incendie	3 165,60	0,00	0,00	0,00
21831	Matériel Informatique scolaire	818,55	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel Informatique	202 042,19	0,00	2 000,00	2 000,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	42 931,93	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	3 768,60	0,00	22 000,00	22 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	44 088,49	0,00	2 000,00	2 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	672 881,71	0,00	180 000,00	180 000,00
2313	Constructions	672 881,71	0,00	180 000,00	180 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		79 433,02	c	50 000,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	79 433,02	0,00	50 000,00	50 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	79 433,02	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-181 000,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 106
LIBELLE : FETES SPORTS TOURISME CULTURE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		270 976.43	a 7 000.00	16 600.00	b 16 600.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 457,71	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	1 457,71	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	57 308.35	7 000.00	16 600.00	16 600.00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	10 225,99	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	47 082.36	7 000.00	16 600.00	16 600.00
22	Immobilisations reçues en affectation	0.00	0.00	0.00	0.00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	211 910.37	0.00	0.00	0.00
2313	Constructions	51 998,16	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	159 912.21	0.00	0.00	0.00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		238 234.53	c 0.00	0.00	d 0.00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	238 234,53	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	29 000,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	113 234,53	0,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	96 000,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0.00	0.00	0.00	0.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-23 600,00
--------------------------------------	-------------------

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 1061
LIBELLE : CONSTRUCTION COMPLEXE MULTISPORTS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	43 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	43 000,00	43 000,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	43 000,00	43 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	28 000,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 135)	0,00	0,00	28 000,00	28 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	28 000,00	28 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-15 000,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 107
LIBELLE : VOIRIE COMMUNALE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		6 223 851,62	a	47 500,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	31 352,98	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	17 868,30	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	13 484,68	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	595 830,35	0,00	47 500,00	47 500,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	7 911,61	0,00	0,00	0,00
215731	Matériel roulant	444 331,60	0,00	0,00	0,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	4 931,34	0,00	23 500,00	23 500,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	12 420,34	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	126 235,46	0,00	24 000,00	24 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	5 596 668,29	450 000,00	0,00	0,00
2313	Constructions	2 016,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install. matériel et outill. technique	5 594 652,29	450 000,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		1 455 228,53	c	100 000,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	1 400 828,76	0,00	100 000,00	100 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	5 880,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	35 131,82	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	944 887,94	0,00	0,00	0,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	414 929,00	0,00	100 000,00	100 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	54 397,77	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	54 397,77	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-397 500,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 112
LIBELLE : EGLISE CHAPELLE CIMETIERE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		270 570,13	a	5 500,00	b	359 500,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	11 231,21	0,00	0,00		0,00
2031	Frais d'études	10 620,00	0,00	0,00		0,00
2033	Frais d'insertion	611,21	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	259 338,92	5 500,00	359 500,00		359 500,00
2313	Constructions	123 306,40	5 500,00	344 500,00		344 500,00
2315	Install., matériel et outill. technique	136 032,52	0,00	15 000,00		15 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		37 759,16	c	0,00	d	200 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	37 759,16	0,00	200 000,00		200 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	3 120,00	0,00	0,00		0,00
1323	Subv. non transf. Départements	34 639,16	0,00	200 000,00		200 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-165 000,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 114
LIBELLE : ENVIR. FORET ET PROTECTION CIVILE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		144 695,22	a	0,00	b
			0,00	85 000,00	85 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	58 121,18	0,00	30 000,00	30 000,00
21568	Autre matériel, outillage Incendie	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	58 121,18	0,00	20 000,00	20 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	86 574,04	0,00	55 000,00	55 000,00
2315	Install. matériel et outill. technique	86 574,04	0,00	55 000,00	55 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
			0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 136)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-85 000,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 125
LIBELLE : POL VILLE / JARDINS DE LA TOUR
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		2 003 403,59	a	40 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	12 545,37	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	9 085,06	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	3 460,31	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	51 068,06	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	8 000,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	43 068,06	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 939 790,16	0,00	40 000,00	40 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	1 889 797,88	0,00	40 000,00	40 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	49 992,28	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		398 785,11	c	3 000,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	371 663,00	327 000,00	3 000,00	3 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	171 663,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	200 000,00	327 000,00	3 000,00	3 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	27 122,11	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	27 122,11	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	290 000,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 127
LIBELLE : POL.VILLE / MAISON JEUNESSE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES	168 903,78	a 45 000,00	80 000,00	b 90 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 582,32	0,00	25 000,00	25 000,00
2033	Frais d'insertion	1 085,32	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	1 497,00	0,00	25 000,00	25 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	32 690,90	1 200,00	8 800,00	8 800,00
21828	Autres matériels de transport	1,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	6 308,28	0,00	0,00	0,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	7 545,88	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	482,80	0,00	2 000,00	2 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	18 352,94	1 200,00	6 800,00	6 800,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	133 630,56	43 800,00	56 200,00	56 200,00
2313	Constructions	133 630,56	43 800,00	56 200,00	56 200,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)	12 505,35	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	12 505,35	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	12 505,35	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-135 000,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 1271
LIBELLE : EXTENSION MAISON DE LA JEUNESSE.
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (8)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 132
LIBELLE : SECURITE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		272 903,91	a	26 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	9 366,94	0,00	5 000,00	5 000,00
2051	Concessions, droits similaires	9 366,94	0,00	5 000,00	5 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	57 176,91	0,00	21 000,00	21 000,00
21828	Autres matériels de transport	19 390,76	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	3 968,72	0,00	4 000,00	4 000,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	465,84	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	1 389,52	0,00	12 000,00	12 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	31 962,07	0,00	5 000,00	5 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	208 360,06	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	75 222,85	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	131 137,21	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-26 000,00
--------------------------------------	-------------------

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 1321
LIBELLE : VIDEOPROTECTION
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		13 167,60	a 16 000,00	14 000,00	b 14 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	13 167,60	16 000,00	14 000,00	14 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	13 167,60	16 000,00	14 000,00	14 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		9 000,00	c 0,00	8 800,00	d 8 800,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	9 000,00	0,00	8 800,00	8 800,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	8 800,00	8 800,00
1322	Subv. non transf. Régions	9 000,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-21 200,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 134
LIBELLE : ILOT SAINT JOSEPH
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		3 411 281,62	a 7 000,00	3 000,00	b 3 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 719,99	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	2 719,99	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 736 243,47	0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	1 734 023,47	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 220,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 672 318,16	7 000,00	3 000,00	3 000,00
2313	Constructions	1 662 980,46	7 000,00	3 000,00	3 000,00
238	Avances commandes Immo corporelles	9 337,70	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		434 533,00	c 52 000,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	434 533,00	52 000,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	220 000,00	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	214 533,00	52 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	42 000,00
--------------------------------------	------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 135
LIBELLE : REHABILITATION LOCAUX DIT BARBERO
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
2313	Constructions	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-10 000,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 1644B.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 136
LIBELLE : OPAH
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
		0,00	a	50 000,00	b
	DEPENSES		0,00		50 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
		0,00	c	0,00	d
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-50 000,00
--------------------------------------	-------------------

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
 (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
 (3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
 (4) Sauf 165, 166 et 16449.
 (5) Indiquer le signe algébrique.
 (6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 138
LIBELLE : FLOTTE AUTOMOBILE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		58 368,00	a	41 400,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	400,00	400,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	400,00	400,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	58 368,00	72 000,00	41 000,00	41 000,00
215731	Matériel roulant	58 368,00	72 000,00	41 000,00	41 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		12 223,83	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	12 223,83	26 000,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	12 223,83	26 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-87 400,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 139
LIBELLE : MAIL SAINT ANNE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES	2 750,00	a	50 000,00	b
			0,00		50 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 750,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	2 750,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c	40 000,00	d
			0,00	40 000,00	40 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-10 000,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 140
LIBELLE : AMENAGEMENT PAYSAGER 2 RUE L'ECLAIR
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 141
LIBELLE : AMENAGEMENT PAYSAGER 13 ROUTE DE LA MOTTE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES	0,00	a	190 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	190 000,00	190 000,00
2313	Constructions	0,00	0,00	190 000,00	190 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c	128 000,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	128 000,00	128 000,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	0,00	0,00	128 000,00	128 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-62 000,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 168 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 142
LIBELLE : GRAND JARDIN
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	40 000,00	b 40 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-40 000,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

COMMUNE DU MUY - COMMUNE DU MUY - BP - 2024

III - VOTE DU BUDGET						III
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE						A3
Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
		I		II	III = I + II	
TOTAL	7 519 455,50	1 065 000,00	6 845 895,00	6 845 895,00	7 910 895,00	
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement (hors 138)	2 966 614,00	1 065 000,00	2 268 478,00	2 268 478,00	3 333 478,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	1 285 700,00	195 000,00	1 129 478,00	1 129 478,00	1 324 478,00
1322	Subv. non transf. Régions	837 314,00	553 000,00	253 000,00	253 000,00	806 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	455 000,00	200 000,00	518 000,00	518 000,00	718 000,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	67 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
13451	Dot. à aut.p.territoires ruraux non transf	241 600,00	117 000,00	268 000,00	268 000,00	385 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	2 652 948,00	0,00	2 965 000,00	2 965 000,00	2 965 000,00
1641	Emprunts en euros	2 652 948,00	0,00	2 965 000,00	2 965 000,00	2 965 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	5 619 562,00	1 065 000,00	5 233 478,00	5 233 478,00	6 298 478,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	900 000,00	0,00	650 000,00	650 000,00	650 000,00
10222	FCTVA	450 000,00	0,00	350 000,00	350 000,00	350 000,00
10226	Taxe d'aménagement	450 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16448, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Crte de liaison : affectation (BA règle)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	-2 233,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
	Total des recettes financières	897 767,00	0,00	850 000,00	850 000,00	850 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	6 517 329,00	1 065 000,00	6 083 478,00	6 083 478,00	7 148 478,00
021	Virement de la secton de fonctionnement	200 000,00		262 418,00	262 418,00	262 418,00
040	Opérations entre transf. entre sections (6) (7) (8)	802 126,50		500 000,00	500 000,00	500 000,00
182	Plus ou moins-values sur cession immo.	2 233,00		0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	299 893,50		0,00	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation de document	4 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00

COMMUNE DU MUY - COMMUNE DU MUY - BP - 2024

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
28031	Frais d'études	3 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
28033	Frais d'inscription	1 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	28 000,00		76 000,00	76 000,00	76 000,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	10 000,00		46 000,00	46 000,00	46 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	6 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
28128	Autres aménagements de terrains	0,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00
281312	Bâtiments scolaires	20 000,00		0,00	0,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	290 000,00		0,00	0,00	0,00
281351	Bâtiments publics	1 000,00		3 000,00	3 000,00	3 000,00
28138	Autres constructions	2 000,00		3 000,00	3 000,00	3 000,00
28151	Réseaux de voirie	60 000,00		0,00	0,00	0,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	500,00		0,00	0,00	0,00
2815731	Matériel roulant	20 000,00		90 000,00	90 000,00	90 000,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	15 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
28158	Autres inst., matériel, outill. techniques	15 000,00		0,00	0,00	0,00
281628	Autres matériels de transport	100,00		0,00	0,00	0,00
281631	Matériel informatique scolaire	0,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
281638	Autre matériel informatique	10 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	1 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	1 200,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
28188	Autres immo. corporelles	12 200,00		72 000,00	72 000,00	72 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		1 002 126,50		762 418,00	762 418,00	762 418,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Seul 185, 189 et 18449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-95 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 20, 30, 49 et 50 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 624 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

COMMUNE DU MUY - COMMUNE DU MUY - BP - 2024

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE - AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES									
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
	TOTAL	11 217 437,00	0,00	0,00	11 446 745,00	11 446 745,00	0,00	11 446 745,00	11 446 745,00
011	Charges à caractère général (3)	2 577 100,00	0,00	0,00	2 482 100,00	2 482 100,00	0,00	2 482 100,00	2 482 100,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	6 520 500,00	0,00		6 900 000,00	6 900 000,00		6 900 000,00	6 900 000,00
014	Atténuations de produits	63 000,00	0,00		150 835,00	150 835,00		150 835,00	150 835,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	638 319,00	0,00	0,00	730 000,00	730 000,00	0,00	730 000,00	730 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'étus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	9 788 919,00	0,00	0,00	10 262 935,00	10 262 935,00	0,00	10 262 935,00	10 262 935,00
66	Charges financières	205 000,00	0,00		210 000,00	210 000,00		210 000,00	210 000,00
67	Charges spécifiques (3)	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	208 392,00			208 392,00	208 392,00		208 392,00	208 392,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des dépenses financière	416 392,00	0,00	0,00	421 392,00	421 392,00	0,00	421 392,00	421 392,00
	Total des dépenses réelles	10 215 311,00	0,00	0,00	10 684 327,00	10 684 327,00	0,00	10 684 327,00	10 684 327,00
023	Virement à la section d'investissement	200 000,00			262 418,00	262 418,00		262 418,00	262 418,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	802 126,50			500 000,00	500 000,00		500 000,00	500 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	1 002 126,50			762 418,00	762 418,00		762 418,00	762 418,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5) 0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées 11 446 745,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

COMMUNE DU MUY - COMMUNE DU MUY - BP - 2024

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 86 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

COMMUNE DU MUY - COMMUNE DU MUY - BP - 2024

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	11 217 437,50	0,00	11 446 745,00	11 446 745,00	11 446 745,00
013	Atténuations de charges (2)	100 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	661 600,00	0,00	763 000,00	763 000,00	763 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	671 745,00	0,00	671 745,00	671 745,00	671 745,00
731	Fiscalité locale	8 788 000,00	0,00	7 214 000,00	7 214 000,00	7 214 000,00
74	Dotations et participations (2)	2 127 000,00	0,00	2 205 000,00	2 205 000,00	2 205 000,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	517 066,00	0,00	483 000,00	483 000,00	483 000,00
	Total des recettes de gestion des services	10 855 311,00	0,00	11 386 745,00	11 386 745,00	11 386 745,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	172 233,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	172 233,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	11 027 544,00	0,00	11 386 745,00	11 386 745,00	11 386 745,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	189 893,50	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	189 893,50	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
				R002 Résultat reporté ou annulé (7)		0,00
				Total des recettes de fonctionnement cumulées		11 446 745,00

(1) Voir état IB pour le contenu du budget précédent.

(2) Mises recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. démission du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = 01 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessations d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

COMMUNE DU MUY - COMMUNE DU MUY - BP - 2024

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour Information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		11 217 437,50	0,00	0,00	11 446 745,00	11 446 745,00	0,00	11 446 745,00	11 446 745,00
011	Charges à caractère général (4)	2 577 100,00	0,00	0,00	2 482 100,00	2 482 100,00	0,00	2 482 100,00	2 482 100,00
6021	Matières consommables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6023	Fournitures de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6042	Achats de prestations de services	10 000,00	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
60611	Eau et assainissement	55 000,00	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00
60612	Energie - Electricité	460 000,00	0,00	0,00	480 000,00	480 000,00	0,00	480 000,00	480 000,00
60621	Combustibles	25 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
60622	Carburants	65 000,00	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00
60623	Alimentation	280 000,00	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00
60624	Produits de traitement	2 500,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
60628	Autres fournitures non stockées	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
60631	Fournitures d'entretien	40 000,00	0,00	0,00	45 000,00	45 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	27 000,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	20 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6064	Fournitures administratives	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio, Médiat.)	1 000,00	0,00	0,00	500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6067	Fournitures scolaires	30 000,00	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00
6068	Autres matières et fournitures	25 000,00	0,00	0,00	44 000,00	44 000,00	0,00	44 000,00	44 000,00
611	Contrats de prestations de services	210 000,00	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00
6132	Locations immobilières	10 600,00	0,00	0,00	9 200,00	9 200,00	0,00	9 200,00	9 200,00
61351	Matériel roulant	40 000,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
61358	Autres	35 000,00	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	1 300,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
61521	Entretien terrains	60 000,00	0,00	0,00	70 000,00	70 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	180 000,00	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	5 000,00	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	100 000,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	15 000,00	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
61524	Entretien bois et forêts	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
61551	Entretien matériel roulant	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	34 000,00	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00
6156	Maintenance	130 000,00	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00

COMMUNE DU MUY - COMMUNE DU MUY - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6161	Multirisques	28 000,00	0,00		37 000,00	37 000,00	0,00	37 000,00	37 000,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	2 000,00	0,00		2 100,00	2 100,00	0,00	2 100,00	2 100,00
6168	Autres primes d'assurance	22 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
617	Etudes et recherches	5 000,00	0,00		5 300,00	5 300,00	0,00	5 300,00	5 300,00
6182	Documentation générale et technique	3 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	13 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	8 000,00	0,00		8 500,00	8 500,00	0,00	8 500,00	8 500,00
62268	Autres honoraires, conseils	26 000,00	0,00		21 000,00	21 000,00	0,00	21 000,00	21 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	30 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6228	Divers	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6231	Annonces et insertions	12 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	300 000,00	0,00		350 000,00	350 000,00	0,00	350 000,00	350 000,00
6236	Catalogues et imprimés	45 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
6238	Divers	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6248	Divers	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	3 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6261	Frais d'affranchissement	16 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6262	Frais de télécommunications	47 000,00	0,00		54 000,00	54 000,00	0,00	54 000,00	54 000,00
627	Services bancaires et assimilés	300,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
6281	Concours divers (coisations)	12 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6282	Frais de gardiennage	3 300,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
62878	Remb. frais à des tiers	200,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
6288	Autres services extérieurs	20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
63512	Taxes foncières	28 000,00	0,00		35 000,00	35 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	6 520 500,00	0,00		6 900 000,00	6 900 000,00		6 900 000,00	6 900 000,00
6218	Autre personnel extérieur	2 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
6331	Versement mobilité	35 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00
6332	Coisations versées au F.N.A.L.	18 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
6336	Coisations CNFPT et CDGFPT	90 000,00	0,00		100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	12 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	2 800 000,00	0,00		2 800 000,00	2 800 000,00		2 800 000,00	2 800 000,00
64112	SFT, indemnité de résidence	45 000,00	0,00		45 000,00	45 000,00		45 000,00	45 000,00
64113	NBI	25 000,00	0,00		41 000,00	41 000,00		41 000,00	41 000,00
64118	Autres indemnités	750 000,00	0,00		900 000,00	900 000,00		900 000,00	900 000,00

COMMUNE DU MUY - COMMUNE DU MUY - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour Information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour Information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
64131	Rémunérations	950 000,00	0,00		950 000,00	850 000,00		850 000,00	850 000,00
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		11 000,00	11 000,00		11 000,00	11 000,00
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	0,00	0,00		7 000,00	7 000,00		7 000,00	7 000,00
64138	Primes et autres indemnités	1 000,00	0,00		22 000,00	22 000,00		22 000,00	22 000,00
6414	Personnel rémunéré à la vacation	0,00	0,00		4 000,00	4 000,00		4 000,00	4 000,00
64168	Autres emplois aidés	25 000,00	0,00		24 000,00	24 000,00		24 000,00	24 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	650 000,00	0,00		700 000,00	700 000,00		700 000,00	700 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	800 000,00	0,00		1 000 000,00	1 000 000,00		1 000 000,00	1 000 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	38 000,00	0,00		35 000,00	35 000,00		35 000,00	35 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	160 000,00	0,00		160 000,00	160 000,00		160 000,00	160 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	5 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	13 000,00	0,00		14 000,00	14 000,00		14 000,00	14 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	500,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
014	Atténuations de produits	63 000,00	0,00		150 835,00	150 835,00		150 835,00	150 835,00
7391118	Autres restit. dégrèv./contrib. directes	3 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
739115	Prél. contrib. redress. finances publiques	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
739116	Prél. article 65 de la loi SRU	60 000,00	0,00		145 835,00	145 835,00		145 835,00	145 835,00
739118	Autres revers, restit. contrib. directes	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6588) (4)	638 319,00	0,00	0,00	730 000,00	730 000,00	0,00	730 000,00	730 000,00
65311	Indemnités de fonction	150 000,00	0,00		150 000,00	150 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00
65313	Cotisations de retraite	11 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	12 000,00	0,00		14 000,00	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00
65315	Formation	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6542	Créances éteintes	5 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
65541	Compens. versée Région (loi NOTRe)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65561	Contrib. fonds compens. ch. territoriales	150 000,00	0,00		100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
65568	Autres contributions	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	2 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
657363	Subv. Fonct. CCAS/CIAS	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	88 000,00	0,00		34 000,00	34 000,00	0,00	34 000,00	34 000,00
65748	Subv. fonct. autres personnes droit privé	130 000,00	0,00		130 000,00	130 000,00	0,00	130 000,00	130 000,00

COMMUNE DU MUY - COMMUNE DU MUY - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour Information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour Information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65811	Droits d'utilisat* - Informatique usage	5 500,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
65888	Autres	78 819,00	0,00		221 000,00	221 000,00	0,00	221 000,00	221 000,00
6588	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		9 798 919,00	0,00	0,00	10 262 935,00	10 262 935,00	0,00	10 262 935,00	10 262 935,00
66	Charges financières	205 000,00	0,00		210 000,00	210 000,00		210 000,00	210 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	200 000,00	0,00		205 000,00	205 000,00		205 000,00	205 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6688	Autres	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
67	Charges spécifiques (4)	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	208 392,00			208 392,00	208 392,00		208 392,00	208 392,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	188 000,00			188 000,00	188 000,00		188 000,00	188 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	20 392,00			20 392,00	20 392,00		20 392,00	20 392,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		416 392,00	0,00	0,00	421 392,00	421 392,00	0,00	421 392,00	421 392,00
Total des dépenses réelles		10 215 311,00	0,00	0,00	10 684 327,00	10 684 327,00	0,00	10 684 327,00	10 684 327,00
023	Virement à la section d'investissement	200 000,00			262 418,00	262 418,00		262 418,00	262 418,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	802 126,50			500 000,00	500 000,00		500 000,00	500 000,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédées	299 893,50			0,00	0,00		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	2 233,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	500 000,00			500 000,00	500 000,00		500 000,00	500 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 002 126,50			762 418,00	762 418,00		762 418,00	762 418,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00

COMMUNE DU MUY - COMMUNE DU MUY - BP - 2024

= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00
--------------------------------	------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) More dépenses imputées aux chapitres 015 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 045) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à résumer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 68112 sera négatif.

COMMUNE DU MUJY - COMMUNE DU MUJY - BP - 2024

III - VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE						B2
Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	11 217 437,50	0,00	11 446 745,00	11 446 745,00	11 446 745,00
013	Atténuations de charges (3)	100 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	100 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
6479	Remboursr sur autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	651 500,00	0,00	763 000,00	763 000,00	763 000,00
7023	Menus produits forestiers	5 500,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	25 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
70323	Red. occupation dom. public	25 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
70328	Autres droits stationnement et location	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
70631	Redevances services à caractère sportif	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
7066	Redevances services à caractère social	90 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	400 000,00	0,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
706888	Autres	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
70846	Mise à dispo personnel GFP de rattach.	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	75 000,00	0,00	85 000,00	85 000,00	85 000,00
73	Impôts et taxes (seuf 731)	671 745,00	0,00	671 745,00	671 745,00	671 745,00
73211	Attribution de compensation	626 745,00	0,00	626 745,00	626 745,00	626 745,00
73212	Dotations de solidarité communautaire	45 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
7351	Fract* compens. TFPB, taxe rés. princ.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	6 788 000,00	0,00	7 214 000,00	7 214 000,00	7 214 000,00
73111	Impôts directs locaux	5 900 000,00	0,00	6 400 000,00	6 400 000,00	6 400 000,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73123	Taxe com add/ droit mut ou pub foncière	500 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	38 000,00	0,00	42 000,00	42 000,00	42 000,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	200 000,00	0,00	330 000,00	330 000,00	330 000,00
73154	Droits de place	70 000,00	0,00	85 000,00	85 000,00	85 000,00
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	80 000,00	0,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00
7318	Autres	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
74	Dotations et participations (3)	2 127 000,00	0,00	2 205 000,00	2 205 000,00	2 205 000,00
74111	Dotations forfaitaire des communes	830 000,00	0,00	850 000,00	850 000,00	850 000,00
741123	DSU des communes	240 000,00	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
741127	DNP des communes	440 000,00	0,00	440 000,00	440 000,00	440 000,00
744	FCTVA	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00

COMMUNE DU MUY - COMMUNE DU MUY - BP - 2024

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
74611	DGD des communes et EPCI	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
7473	Participation départements	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74748	Participation autres communes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	500 000,00	0,00	550 000,00	550 000,00	550 000,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	80 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
7484	Dotations de recensement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7485	Dotations pour les titres sécurisés	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
74888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	517 068,00	0,00	483 000,00	483 000,00	483 000,00
7518	Recouvrements sur autres redevables	4 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	320 000,00	0,00	325 000,00	325 000,00	325 000,00
755	Dédits et pénalités perçus	1 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
75811	Redev. concessions, brevets, licences...	0,00	0,00	4 800,00	4 800,00	4 800,00
75813	Redev. fermiers et concessionnaires	1 268,00	0,00	1 200,00	1 200,00	1 200,00
75888	Autres	190 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
	Total des recettes de gestion des services	10 855 311,00	0,00	11 386 745,00	11 386 745,00	11 386 745,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7688	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	172 233,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	172 233,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	11 027 544,00	0,00	11 386 745,00	11 386 745,00	11 386 745,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	189 893,50		60 000,00	60 000,00	60 000,00
722	Immobilisations corporelles	60 000,00		60 000,00	60 000,00	60 000,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)	129 893,50		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	189 893,50		60 000,00	60 000,00	60 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00

COMMUNE DU MUY - COMMUNE DU MUY - BP - 2024

= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00
--------------------------------	------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DJ 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 776 et 778 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre et la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7522 sera négatif.

COMMUNE DU MUY - COMMUNE DU MUY - BP - 2024

IV – ANNEXES									IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE									A1
Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généralx (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign, formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
	DEPENSES	2 260 400,00	1 488 250,00	0,00	70 400,00	136 663,36	1 225 650,00	706 800,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	1 005 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	400,00	65 000,00	0,00	5 000,00	0,00	43 000,00	25 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	60 000,00	26 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 000,00	47 200,00	0,00	41 000,00	27 100,00	0,00	8 800,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	2 208 000,00	336 350,00	0,00	33 400,00	109 563,36	1 182 650,00	672 200,00	0,00
28	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	1 000 000,00	5 033 679,36	0,00	68 800,00	0,00	388 678,00	300 000,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	1 897 679,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	800 000,00	171 000,00	0,00	68 800,00	0,00	388 678,00	300 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	2 985 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DU MUY - COMMUNE DU MUY - BP - 2024

IV - ANNEXES							IV
A - PRÉSENTATION CROISÉE - SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE (suite)							A1
Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES	222 400,00	0,00	326 000,00	590 706,00		7 027 359,36
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		1 005 700,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, règle)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	38 000,00	0,00	0,00	0,00		176 400,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	200 000,00	0,00		276 000,00
21	Immobilisations corporelles	164 400,00	0,00	71 000,00	5 000,00		386 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	55 000,00	585 706,00		5 182 769,36
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	590 000,00		7 331 157,36
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00		200 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		1 897 679,36
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		2 268 478,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	550 000,00		2 965 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, règle)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

COMMUNE DU MUY - COMMUNE DU MUY - BP - 2024

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

COMMUNE DU MUY - COMMUNE DU MUY - BP - 2024

IV – ANNEXES									IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE									A2
Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		1 265 727,00	2 713 000,00	0,00	720 600,00	1 389 400,00	1 346 000,00	928 100,00	0,00
011	Charges à caractère général	848 500,00	611 300,00	0,00	63 100,00	346 400,00	150 000,00	80 700,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	1 346 700,00	0,00	657 500,00	1 043 000,00	1 066 600,00	850 400,00	0,00
014	Atténuations de produits	150 835,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	50 000,00	550 000,00	0,00	0,00	0,00	130 000,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	6 000,00	205 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	206 392,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	9 753 545,00	0,00	0,00	315 000,00	235 000,00	680 000,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	20 000,00	10 000,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	123 000,00	0,00	0,00	300 000,00	215 000,00	120 000,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	671 745,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	7 149 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	550 000,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	1 655 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	154 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DU MUY - COMMUNE DU MUY - BP - 2024

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES	0,00	825 300,00	11 000,00	1 061 600,00	327 000,00		10 684 327,00
011	Charges à caractère général	0,00	155 100,00	11 000,00	169 500,00	66 500,00		2 482 100,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	774 200,00	0,00	892 100,00	260 500,00		6 900 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		150 835,00
85	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		730 000,00
8568	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		210 000,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		3 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		208 392,00
	RECETTES	0,00	327 000,00	65 000,00	11 200,00	6,00		11 386 745,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00		60 000,00
70	Prod. services, domestie, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00		763 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		671 745,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	65 000,00	0,00	0,00		7 214 000,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 206 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	327 000,00	0,00	1 200,00	0,00		483 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser le ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des titres N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5101 Avances du Trésor						
5102 Avances de trésorerie						
5103 Lignes de trésorerie						
51032 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5104 Billets de trésorerie						
5105 Autres crédits de trésorerie						
510 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NCR : INTS680007 IC du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant le ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser le ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-6 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

COMMUNE DU MUY - COMMUNE DU MUY - BP - 2024

IV - ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé (8)	Catégorie d'emprunt (9)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					16 927 873,39									
1641 Emprunts en euros (total)					16 927 873,39									
00600460997	CREDIT AGRICOLE	12/12/2018		12/03/2020	877 435,40	F		0,800	0,722		T	X Echéance constante		A-1
00901023850	CREDIT AGRICOLE	30/04/2015		18/08/2015	600 000,00	F		2,190	2,280		T	X Echéance constante		A-1
00501362527	CREDIT AGRICOLE	27/07/2017		27/10/2017	1 500 000,00	F		1,700	1,780		T	X Echéance constante		A-1
00501832654	CREDIT AGRICOLE	28/03/2018		30/06/2018	1 000 000,00	F		1,350	1,405		T	X Echéance constante		A-1
0387191	CAISSE FRANCAISE FINANC. LOCAL	14/10/2010		01/04/2011	433 433,97	F		1,820	2,017		T	X Echéance constante		A-1
1214602	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	03/01/2012		01/02/2013	800 000,00	F		4,510	5,973		A	X Echéance constante		A-1
1234272	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	14/11/2012		31/12/2013	600 000,00	F		3,850	5,603		A	X Echéance constante		A-1
1245976438385	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	13/07/2021		25/09/2022	1 000 000,00	V	TAM	1,100	2,953		T	X Echéance constante	O	A-1
134723	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	28/04/2022		20/03/2023	450 000,00	F		1,820	1,809		T	X Echéance constante	O	A-1
135872 - 5488109	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	24/05/2022		01/01/2025	1 000 000,00	F		3,630	3,452		A	X Echéance constante		A-1
5023232	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	31/12/2013		24/03/2014	1 000 000,00	F		2,250	2,489		T	X Echéance constante		A-1
5105557	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/03/2016		01/03/2018	1 000 000,00	F		1,740	2,180		T	X Echéance constante C		A-1
6208319	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	21/01/2019		01/02/2019	1 100 000,00	F		1,680	1,824		T	X Echéance constante		A-1
6246384	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	15/11/2018		01/06/2019	250 000,00	F		1,620	1,628		T	X Echéance constante	O	A-1
5394018	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	25/08/2020		25/11/2021	1 000 000,00	F		0,650	0,653		T	X Echéance constante		A-1
A1019121	CAISSE D'EPARGNE	02/03/2015		25/09/2015	1 817 004,02	F		2,450	2,663		T	X Echéance constante		A-1

COMMUNE DU MUY - COMMUNE DU MUY - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Indice (4)	Taux initial		Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé (8)	Caté- gorie d'em- prunt (5)
								Niveau de taux (5)	Taux actuel					
ARP01139	CAISSE D'EPARGNE	04/11/2004		25/02/2005	2 000 000,00	F		4,080	4,269		T	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de change sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consenties du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes épargne du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour AMETP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					16 627 878,39									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

COMMUNE DU MUY - COMMUNE DU MUY - BP - 2024

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire JOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-825 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

COMMUNE DU MUY - COMMUNE DU MUY - BP - 2024

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de compte)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'emprunt			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts payés (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		9 257 858,02					1 004 704,92	189 051,54	0,00	60 736,76
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		9 257 858,02					1 004 704,92	189 051,54	0,00	60 736,76
00600450967		0,00	A-1	211 676,68	1,42	F		0,722	169 760,11	1 141,60	0,00	26,84
00601023850		0,00	A-1	284 268,85	6,23	F		2,290	41 148,67	5 888,81	0,00	635,93
00601362527		0,00	A-1	1 084 851,18	13,50	F		1,780	70 838,49	17 890,35	0,00	3 084,57
00601632954		0,00	A-1	640 353,98	9,17	F		1,406	65 441,96	8 314,40	0,00	21,56
00601832954		0,00	A-1	73 212,47	2,00	F		2,017	32 149,71	1 176,18	0,00	197,10
0060191		0,00	A-1	287 359,89	3,08	F		5,873	82 484,35	12 057,82	0,00	6 468,89
1214602		0,00	A-1	280 676,10	3,82	F		6,903	81 408,79	10 292,76	0,00	21,85
1294272		0,00	A-1	936 208,87	22,83	V	TAM	2,958	26 796,61	33 360,71	0,00	1 667,25
1249975438385		0,00	A-1	435 605,24	16,75	F		1,809	19 484,86	6 887,22	0,00	1 686,37
134723		0,00	A-1	1 000 000,00	25,00	F		3,482	0,00	0,00	0,00	35 900,00
135672 - 5488109		0,00	A-1	561 594,25	9,83	F		2,489	46 396,97	21 468,59	0,00	3 980,87
9023232		0,00	A-1	600 000,00	11,82	F		2,160	50 000,00	22 909,17	0,00	1 806,46
5105557		0,00	A-1	918 990,27	19,83	F		1,824	38 276,43	16 888,05	0,00	2 740,23
6208319		0,00	A-1	176 863,82	10,17	F		1,526	16 078,29	2 662,31	0,00	202,51
6246864		0,00	A-1	624 948,71	22,86	F		0,968	37 686,60	4 868,98	0,00	1 217,26
6384016		0,00	A-1	838 588,35	6,17	F		2,563	125 722,43	19 396,21	0,00	291,09
A1015121		0,00	A-1	143 102,55	0,92	F		4,269	143 102,55	3 867,84	0,00	0,00
ARPD1139		0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de swap sur Euro de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
166 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consenties du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DU MUY - COMMUNE DU MUY - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? ON (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Années de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0 357 030,82					1 084 704,82	133 051,54	0,00	60 738,78

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 665.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 762.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux nominal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant (12)
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor) (A)									0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)												0,00	0,00	0,00
TOTAL (B)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)									0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)									0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 6 (E)									0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)									0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
 (2) Nominal : montant emprunté à forçage. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
 (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
 (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : indice zone euro / 2 : indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
 (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux nominal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
 (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
 (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
 (8) Montant, index ou formule.
 (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
 (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 66B.
 (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 75B.

COMMUNE DU MUY - COMMUNE DU MUY - BP - 2024

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	
		Indice zone euro	Indices Inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écart d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices	
Structure								
	(A) Taux fixe simple, Taux variable simple, Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement, Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique), Taux variable simple priorisé (cap) ou <i>straddlé / butané</i>	Nombre de produits	17	0	0	0	0	
		% de l'encours	99,98	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	9 357 069,02	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple, Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0		
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0		
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
(D) Multiplicateur jusqu'à 2 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0		
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0		
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0	
	% de l'encours						0,00	
	Montant en euros						0,00	

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

COMMUNE DU MUY - COMMUNE DU MUY - BP - 2024

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000.00 €		02-10-2017
	Catégories de biens amortis		
L	Autre matériel et outillage de voirie	5	02/10/2017
L	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	15	02/10/2017
L	Autres engoncements et aménagements de terrains	15	02/10/2017
L	Autres immobilisations corporelles	15	02/10/2017
L	Autres immobilisations incorporelles	10	02/10/2017
L	Autres installations, matériel et outillages techniques	10	02/10/2017
L	Concessions et droits similaires	2	02/10/2017
L	Frais de recherche et de développement	5	02/10/2017
L	Frais d'études	5	02/10/2017
L	Frais d'insertion	5	02/10/2017
L	Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme	5	02/10/2017
L	Matériel de bureau et matériel informatique	5	02/10/2017
L	Matériel de transport	6	02/10/2017
L	Matériel roulant de voirie	8	02/10/2017
L	Mobilier	12	02/10/2017
L	Subventions d'équipement finançant des bâtiments et installation	15	02/10/2017
L	Subventions d'équipement finançant des biens mobiliers matériel	5	02/10/2017

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	188 000,00		0,00	188 000,00	0,00	188 000,00
Provisions pour litiges	188 000,00		0,00	188 000,00	0,00	188 000,00
Provisions pour litiges et contentieux - Provisions pour risques	188 000,00	20/03/2024	0,00	188 000,00	0,00	188 000,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	20 392,00		0,00	20 392,00	0,00	20 392,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	20 392,00		0,00	20 392,00	0,00	20 392,00
Provisions pour dépréciation des comptes de débiteurs divers	18 649,00	20/03/2024	0,00	18 649,00	0,00	18 649,00
Provisions pour dépréciation des comptes de redevables - Provisi	1 743 00	20/03/2024	0,00	1 743 00	0,00	1 743 00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	288 392,00		0,00	288 392,00	0,00	288 392,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DU MUY - COMMUNE DU MUY - BP - 2024

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	208 382,00		0,00	208 382,00	0,00	208 382,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions extra-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				13 126,98	3 838,10	1 312,70	7 876,18
2021	Dompage ouvrages lot St Joseph	120	09/11/2021	13 126,98	3 838,10	1 312,70	7 876,18

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

COMMUNE DU MUY - COMMUNE DU MUY - BP - 2024

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annulé à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	2 911 603,87	1 214 645,28	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026 Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027 Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus			
Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (5)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annulé garanti au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (6)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					2 911 663,87	1 214 845,26										26 740,06	119 802,85	
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU VAR	1976	X Echéance constante	HLM LES BELLUGUES 8156	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	160 669,14	7 267,47	1,50	A	F	1,200	F	1,200	-			87,21	7 267,47	
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU VAR	2009	X Echéance constante	REHA 40 LOGEMENTS HLM SAINT ANDRIEUX	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	133 900,00	88 639,92	11,26	A	F	2,350	F	2,350	-			1 610,69	5 532,75	
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU VAR	2007	X Echéance constante	REHA 40 LOGEMENTS HLM SAINT ANDRIEUX	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	174 000,00	73 758,16	9,96	A	F	2,200	F	2,200	-			1 622,66	7 600,50	
SAGEM	1989	X Echéance constante	LOGEMET SAGEM 024242853906	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	354 643,27	33 674,68	1,82	A	F	1,850	F	1,850	-			622,96	16 682,96	
SAGEM	2011	X Echéance constante	REHABILITATION HLM LES PEYROLAS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	837 311,00	403 228,82	17,67	A	F	1,850	F	1,350	-			6 443,59	21 280,63	
SAGEM	2017	X Echéance constante	LOGEMENTS SAGEM	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	4 805,50	1 137,42	2,42	A	F	1,850	F	1,850	-			21,04	563,50	

COMMUNE DU MUY - COMMUNE DU MUY - BP - 2024

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SAGEM	2017	X Echéance constante	LOGEMENTS SAGEM	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	90 803,38	12 061,90	1,42	A	F	1,850	F	1,850	-	-	223,70	12 061,80		
SAIEM	2000	X Echéance constante	LOGEMENT RH ILOT 2 2001	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	761 915,40	316 768,46	10,67	A	F	3,000	F	3,000	-	-	9 583,05	27 800,32		
SAIEM	2000	X Echéance constante	RHI ILOT 62526	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	460 388,68	201 106,78	10,08	A	F	3,800	F	3,800	-	-	7 645,58	16 914,06		
SAIEM	2006	X Echéance progressive	8 LOGEMENTS ACQUISITION	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	14 600,00	11 445,10	32,17	A	F	2,000	F	2,000	-	-	228,90	225,62		
SAIEM	2006	X Echéance progressive	9 LOGEMENTS CONSTRUCTION	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	136 770,60	83 534,88	17,17	A	F	2,000	F	2,000	-	-	1 670,69	3 957,23		
TOTAL GENERAL					2 011 683,87	1 214 845,28									28 749,08	119 802,85		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : prêt à taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A=1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

COMMUNE DU MUY - COMMUNE DU MUY - BP - 2024

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	148 542,83
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	148 542,83
Recettes réelles de fonctionnement	II	11 386 745,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	1,30

- (1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2253-1 du CGCT, conformément aux dispositions réglementaires applicables à la collectivité.
 (2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions réglementaires applicables à la collectivité.
 (3) Cf. définition de l'article D. 1611-50 du CGCT.
 (4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

COMMUNE DU MUY - COMMUNE DU MUY - BP - 2024

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		36,00	0,00	36,00	25,00	0,00	25,00
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	C	8,00	0,00	8,00	4,00	0,00	4,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	C	11,00	0,00	11,00	9,00	0,00	9,00
ATTACHE	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ATTACHE PRINCIPAL	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Attaché hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR	B	4,00	0,00	4,00	2,00	0,00	2,00
REDACTEUR PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	B	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
REDACTEUR PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		64,00	0,00	64,00	47,00	0,00	47,00
ADJOINT TECHNIQUE	C	18,00	0,00	18,00	14,00	0,00	14,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1ERE CLASSE	C	11,00	0,00	11,00	10,00	0,00	10,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	18,00	0,00	18,00	14,00	0,00	14,00
AGENT DE MAITRISE	C	3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	6,00	0,00	6,00	5,00	0,00	5,00
INGENIEUR	A	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
INGENIEUR PRINCIPAL	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TECHNICIEN	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	B	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DU MUY - COMMUNE DU MUY - BP - 2024

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES ENLEIET (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE SOCIALE (d)		15,00	0,00	15,00	9,00	0,00	9,00
AGT SPEC PRINCIPAL ECOLES MATERNELLES 1ER CLASSE	C	9,00	0,00	9,00	7,00	0,00	7,00
AGT SPEC PRINCIPAL ECOLES MATERNELLES 2EME CLASSE	C	4,00	0,00	4,00	0,00	0,00	0,00
EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
AUXILIAIRE DE PUERICULTRICE DE CLASSE NORMALE	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
CADRE DE SANTE	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
PUERICULTRICE TERRITORIALE	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
EDUCATEUR TERRITORIAL APS PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		25,00	0,00	25,00	22,00	0,00	22,00
ADJOINT D'ANIMATION	C	18,00	0,00	18,00	18,00	0,00	18,00
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL 1ERE CLASSE	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
ANIMATEUR	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ANIMATEUR PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		20,00	0,00	20,00	15,00	0,00	15,00
BRIGADIER CHEF PRINCIPAL	C	10,00	0,00	10,00	10,00	0,00	10,00
CHEF DE SERVICE DE POLICE MUNICIPALE	B	3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
CHEF DE SERVICE DE POLICE MUNICIPALE PPAL DE 1ERE CL	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
CHEF DE SERVICE DE POLICE MUNICIPALE PPAL DE 2EME CL	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
GARDIEN BRIGADIER	C	5,00	0,00	5,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Adulte relais	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		165,00	0,00	165,00	122,00	1,00	123,00

COMMUNE DU MUY - COMMUNE DU MUY - BP - 2024

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB0500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : COD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 0,5 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

COMMUNE DU MUY - COMMUNE DU MUY - BP - 2024

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (4)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adulte relais	C	OTR		0,00	A Droit privé	A
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint administratif	C	ADM		0,00	A saisonnier	CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM		0,00	A saisonnier base	CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM		0,00	A saisonnier ALSH	CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM		0,00	A saisonnier ALSH	CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM		0,00	A saisonnier ALSH	CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM		0,00	A saisonnier ALSH	CDD
Adjoint technique	C	TECH		0,00	A saisonnier	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIE: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sport.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non classés.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique – CGFP) :
332-23-1* : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2* : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1* : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2* : Justifié par les besoins des services ou le manque des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3* : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4* : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5* : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6* : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-8* : Emplois des communes (< 2 000 hab.) et des groupements de communes (< 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
827-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire adéquat par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-3 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
342-1, 342-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnaires de direction).
333-1, 333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers doivent être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupant un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-6, 332-13, 332-14, 328, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupant un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1143 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à En Mairie (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
01/01/1979 -	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU VAR	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU VAR		166 682,40
01/01/1999 -	SAGEM	SAGEM		499 915,69
01/01/2000 -	SAIEM	SA SAIEM		662 309,61
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit finissant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			
SYMIELEC VAR		SFP	1 319,81

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/BPA)	TVA (oui / non)
-------------------------------	-------------------------------------	------------------	----------------------	---------------------------------	-----------------

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT). Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissements publics et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
	ZAC DES FERRIERES	01/01/2020		21830086100083	SPIC	oui
	CONVENTION DE GESTION ASSAINISSEMENT	01/01/2020		21830086100117		non
	CONVENTION DE GESTION EAU			21830086100109		non

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-1 348 706,00	-1 348 706,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	342 500,00	342 500,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	1 247 679,36	1 247 679,36
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	1 247 679,36	1 247 679,36

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	1 005 000,00	1 005 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	1 612 418,00	1 612 418,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	1 855 097,36	1 855 097,36

(1) *Éléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique*(2) *Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés*(3) *Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Équilibre budgétaire - Dépenses" et "Équilibre budgétaire - Recette"*

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	C1.2
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		1 005 000,00	1 005 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 005 000,00	1 005 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 005 000,00	1 005 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 612 418,00	III
Ressources propres externes de l'année (a)		650 000,00	650 000,00
10222	FCTVA	350 000,00	350 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	300 000,00	300 000,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres Immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		962 418,00	962 418,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation de document	5 000,00	5 000,00
28031	Frais d'études	10 000,00	10 000,00
28033	Frais d'insertion	5 000,00	5 000,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	76 000,00	76 000,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	46 000,00	46 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	20 000,00	20 000,00
28128	Autres aménagements de terrains	40 000,00	40 000,00
281312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00
281351	Bâtiments publics	3 000,00	3 000,00
28138	Autres constructions	3 000,00	3 000,00
28151	Réseaux de voirie	0,00	0,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	0,00	0,00
2815731	Matériel roulant	90 000,00	90 000,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	20 000,00	20 000,00
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	0,00	0,00
281831	Matériel informatique scolaire	20 000,00	20 000,00
281838	Autre matériel informatique	30 000,00	30 000,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	10 000,00	10 000,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	50 000,00	50 000,00
28188	Autres immo. corporelles	72 000,00	72 000,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	200 000,00	200 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	262 418,00	262 418,00

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
- (3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
- (5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

COMMUNE DU MUY - COMMUNE DU MUY - BP - 2024

IV – ANNEXES							IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS							D3
Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)	
Part régionale des ressources							
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Part départementale des ressources							
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Part communale des ressources							
TFPB		15 854 000,00	4,16	35,50	2,93	5 628 170,00	
TFPNB		189 900,00	2,98	58,37	0,00	110 845,00	
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		3 781 000,00	-3,42	14,00	0,00	529 340,00	
TOTAL		19 824 900,00	-15,25			6 268 355,00	

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV - ANNEXES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Présenté par le Maire,
A Le Muy, le 12/04/2024



Nombre de membres en exercice	29
Nombre de membres présents	<u>22</u>
Nombre de pouvoirs	<u>4</u>
Nombre de suffrages exprimés	<u>26</u>
VOTES :	
Pour	<u>23</u>
Contre	<u>3</u>
Abstention	<u> </u>

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session
ordinaire
A Le Muy, le 12/04/2024

Date de la convocation : 29/03/2024

Les membres du Conseil Municipal,

VACQUIER Romain	MASSA Christine	CARRARA Alain	LEGRAIEN Françoise
PICCADACI Calogero	CHAVE Françoise	OLIVIER Gil	DOMBRY-GUIGONNET Renée
BARRE Edouard	CIAPPARA Lina	BARDON Dominique	KHELIL MOKRANE Noura
PONTHIEU Anthony	GONCALVES Nadia	MARTIN Thierry	MARIN Silvia
BARROS Laurent	BONALDI Céline	SAUVAN Lionel	ALTUNTAS Nurhayat
SENES Aurélien	AMBROSINO Franck	DERRAS Slimane	BRIGNACCA Rémy
SATEAU Jocelyne	CHAIB Jean Michel	CHAVE Annick	GAND Adrien

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture, le
et de la publication le

A Le Muy, le

